

SYNDICAT INTERCOMMUNAL LE PORTEL - OUTREAU

Secrétariat

Mairie du Portel

☎ 03-21-87-73-73

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt deux, le vingt deux décembre, à quinze heures, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de LE PORTEL, sous la présidence de Monsieur Sébastien CHOCHOIS, Maire d'Outreau, et la vice-présidence de Monsieur Olivier BARBARIN, Maire du Portel, en suite des convocations en date du seize décembre dont un exemplaire a été affiché en Mairie.

Etaient présents :

M. Sébastien CHOCHOIS, Président, Maire d'Outreau,
M. Olivier BARBARIN, Vice-Président, Maire du Portel,
M. Jean-Pierre PODEVIN, Mme Sylvie DELETOILLE, Mme Corinne VANACKERE, Mme Laura BOMY,
délégués d'Outreau
M. Maxime LEPRETRE, M. André DOUCHET, Mme Christine GRIGNON, M. Pierre COPPIN
Délégués du Portel

Assistaient à la réunion :

M. Franck DEGARDIN, Directeur Général des Services du Portel
M. Laurent LANNOY, Directeur Général des Services d'Outreau
M. Jean-Michel TARTARE, Directeur des Services Techniques d'Outreau
Mme Florence LIMASCON, Directrice de la Piscine « Océane »

Etaient excusés :

Mme Laurence DEWALLE
M. Yann POISSONNIER, Directeur des Services Techniques du Portel

Mme Sylvie DELETOILLE est élue secrétaire de séance.

N°2022-24 **Objet :** Adoption du procès-verbal de la séance du 13 octobre 2022

L'ordre du jour était accompagné du projet du procès-verbal de la séance du 13 octobre 2022.

Après avoir pris connaissance de ce procès-verbal,

Le Comité Syndical invité à délibérer,

Sur proposition de Monsieur le Président,

DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés,

- de l'approuver.

Résultat des votes : Contre :
Abstention(s) :
Pour : 10

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait certifié conforme au registre

Le Président
Sébastien CHOCHOIS
Maire d'Outreau
Conseiller Départemental



Accusé de réception en préfecture
063-256201518-20221223-2022-24-DE
Date de télétransmission : 23/12/2022
Date de réception préfecture : 23/12/2022

SYNDICAT INTERCOMMUNAL LE PORTEL - OUTREAU

Secrétariat

Mairie du Portel

03-21-87-73-73

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt deux, le vingt deux décembre, à quinze heures, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de LE PORTEL, sous la présidence de Monsieur Sébastien CHOCHOIS, Maire d'Outreau, et la vice-présidence de Monsieur Olivier BARBARIN, Maire du Portel, en suite des convocations en date du seize décembre dont un exemplaire a été affiché en Mairie.

Etaient présents :

M. Sébastien CHOCHOIS, Président, Maire d'Outreau,
M. Olivier BARBARIN, Vice-Président, Maire du Portel,
M. Jean-Pierre PODEVIN, Mme Sylvie DELETOILLE, Mme Corinne VANACKERE, Mme Laura BOMY,
délégués d'Outreau
M. Maxime LEPRETRE, M. André DOUCHET, Mme Christine GRIGNON, M. Pierre COPPIN
Délégués du Portel

Assistaient à la réunion :

M. Franck DEGARDIN, Directeur Général des Services du Portel
M. Laurent LANNOY, Directeur Général des Services d'Outreau
M. Jean-Michel TARTARE, Directeur des Services Techniques d'Outreau
Mme Florence LIMASCON, Directrice de la Piscine « Océane »

Etaient excusés :

Mme Laurence DEWALLE
M. Yann POISSONNIER, Directeur des Services Techniques du Portel

Mme Sylvie DELETOILLE est élue secrétaire de séance.

N°2022-25 **Objet : Budget 2022 du Syndicat Intercommunal : Décision Modificative n°3.**

La décision modificative n°3 du Budget 2022 du Syndicat Intercommunal Le Portel-Outreau, s'équilibre, en section de fonctionnement, en dépenses et en recettes à **70.000 Euros**.

Le Comité Syndical invité à délibérer,
Sur proposition de Monsieur le Président,
DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **D'approuver** la décision modificative n°3 du Budget 2022 du Syndicat Intercommunal Le Portel-Outreau, qui s'équilibre, en section de fonctionnement, en dépenses et en recettes à **70.000 Euros**.

Résultat des votes : Contre : /
Absention(s) : /
Pour : 10

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait certifié conforme au registre

Le Président
Sébastien CHOCHOIS
Maire d'Outreau
Conseiller Départemental



Accusé de réception en préfecture
063-256201518-20221223-2022-25-DE
Date de transmission : 23/12/2022
Date de réception préfecture : 23/12/2022